Interpellation “Quelles bases pour construire un soutien à la culture littéraire veveysanne?”

Le 8 octobre 2026, pour la première fois, les maisons d’édition veveysanne se sont réunies pour fêter leur rentrée, un événement co-organisé par la Librairie La Fontaine, les Éditions Hélice Hélas, Call me Edward, Images Vevey et les Éditions de l’Aire. Le même jour, l’Association veveysanne du livre s’est officiellement constituée, regroupant ces mêmes acteurs ainsi que la Maison de la Poésie, la librairie de l’Imprudence, le Festival de littérature jeunesse de Vevey ou encore la Bibliothèque de Vevey. Le but de cette association est de mettre en réseau, coordonner et promouvoir la littérature veveysanne.

Aujourd’hui, les acteurices du livre et de la littérature à Vevey ont une activité foisonnante et multiple. Nous pouvons citer les nombreuses activités événements organisés par la Librairie la Fontaine ou la Maison de la Poésie, les maisons d’éditions et des auteurices de la région, accueillis dans des lieux divers tels que le la Villa le Corbusier, le Bachibouzouk, des jardins privés lors d’un nouveau festival consacré aux pionnières de la littérature romande cet été, les librairies ou encore l’Hôtel des trois couronnes.

Alors que ces activités révèlent encore une fois la richesse de la culture à Vevey, la littérature ne fait pour l’heure pas l’objet d’une politique dédiée. Ces activités sont permises par le travail bénévole de personnes passionnées, une situation qui ne peut perdurer à l’heure où, justement, le monde du livre veveysan s’organise. Or à Vevey, cet écosystème et ce potentiel extrêmement riche de la littérature, du livre et de la poésie doit être soutenu à sa juste valeur, ce qui permettait de renforcer l'identité culturelle de la ville et son rayonnement.

Dans un même temps, la Municipalité met au concours la programmation culturelle du Café littéraire. Destiné à une association culturelle à but non lucratif basée à Vevey, cet appel propose de développer, avec une subvention annuelle de 8’000 francs, une offre culturelle autour de la littérature, dans le café littéraire, en étroite collaboration avec celui-ci et la bibliothèque municipale.

Or il est de notoriété publique que l’activité culturelle au café littéraire a été abandonnée par l’association Ekphrasis, après dix ans d’activité, au vu de l’impossibilité totale de travailler avec la gérante actuelle, dans un contexte où la passation du fonds de commerce s’est faite sans la participation de la Ville, auprès d’une personne visiblement peu intéressée par la dimension culturelle du lieu. Cette situation a d’ailleurs été dénoncée lors du conseil communal du 11 juin 2026. Aujourd’hui, alors que le café littéraire n’organise absolument rien de culturel, cet appel à projet interroge. En effet, les garanties détaillées sur le site internet de la Ville, à la suite des nombreuses questions suscitées par l’appel à projets, ne permettent pas d’envisager le déploiement serein d’une activité culturelle au sein de ce café, qui n’a plus de littéraire que le nom.

Selon nos informations, la nouvelle Association veveysanne du livre, bien que intéressée sur le principe, vient d’ailleurs tout juste de se positionner, et a décidé de ne pas répondre à cet appel à projets en raison des conditions trop strictes et du manque de garanties quant à la cohabitation harmonieuse entre les activités culturelles et de restauration.

Si la volonté municipale est de soutenir la culture du livre, de la littérature et de la poésie à Vevey, nous pensons qu'il est indispensable de réfléchir à comment et avec qui cela doit se faire. Nous nous permettons dès lors de poser à la Municipalité les questions suivantes.

1. Quels sont les soutiens et les contacts actuels du service de la culture avec les acteurices du livre, de la littérature et de la poésie à Vevey?
2. La Municipalité pourrait-elle envisager d'identifier, de concert avec les acteur.ices veveysan.es du livre, les besoins existants et les évolutions souhaitées?
3. La Municipalité pourrait-elle envisager, de concert avec les acteur.ices veveysan.es du livre, la création d'une politique du livre?
4. Un fonds spécialement dédié au livre pourrait-il être envisagé à terme, par exemple sous la forme d'un pourcentage du budget du Service de la culture dédié à la littérature, à l'image des modèles lausannois et yverdonnois?
5. Concernant l'appel à projets du Café littéraire, le sentiment qui domine, chez les acteurices du livre à Vevey, est celui d'un projet piloté à distance, sans consultation avec les structures actives sur le terrain, ni connaissance approfondie de celles-ci. Comment et avec qui la Municipalité a-t-elle construit son appel à projet au café littéraire (gérante, bibliothèque municipale, acteurices et associations littéraires, etc.)?
6. Compte tenu de l'absence de programmation culturelle au café littéraire, la Municipalité ne devrait-elle pas d'ores et déjà s'engager à remettre le bail à une gérance plus en phase avec le mandat du lieu lorsque celui-ci arrivera à son terme (2028) et à revoir les clause du contrat du café littéraire afin de clarifier le mandat culturel lié à la gérance du lieu ?

Vevey, le 12 novembre 2026

décroissance alternatives

Joëlle Minacci